



1188 Gimel, le 12 novembre 2018

CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 05-2018
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 24 octobre 2018

« Budget 2019 » de la Commune de Gimel

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La Commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
MESSIEUX Cyril
PASCHE Jean-Marie
PICHON Stéphane
EGLI Daniel
BOILLAT Nicolas
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à deux reprises soit :

le 6 novembre 2018 en présence de Mme Sylvie Judas, syndique, Mme Anne-Laurence Berger, municipale, MM Philippe Rezzonico, Philippe Reymond, municipaux et Mme Pascale Ducret, boursière, que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration et le 12 novembre 2018 pour l'élaboration du présent rapport.

Observations

La commission relève que la municipalité n'a pas repourvu un poste de travail, et suite à nos demandes, a externalisé la conciergerie du Marais III.

Concernant les frais de chauffage et d'électricité, les charges sont réparties de façon différente et plus précise.

La commission relève que la répartition de la facture sociale pour 2019 se monte à SFr. 1'395'748, soit une augmentation de SFr. 230'000 par rapport au budget 2017.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2019 amendé qui boucle avec un déficit de SFr. **134'875.**

Total des revenus : SFr. 11'108'517

Total des charges : SFr. 11'243'392

D'où un excédent de charges de SFr. **134'875**

Le Président

Le rapporteur

Les membres